



**Syndicat Mixte
du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur**

APPEL A CANDIDATURES

CHARGE DE PROJET « RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE DU PARC » ET ANIMATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PROSPECTIF

Contexte

Le Parc naturel régional (PNR) des Préalpes d'Azur a été créé le 30 mars 2012 à la suite d'une concertation locale de plusieurs années et d'une volonté de dynamiser les activités économiques autour de la préservation et de la mise en valeur des patrimoines du territoire.

La Charte est le document cadre d'un Parc dans lequel les signataires et partenaires (Communes, EPCI, Département, Région, Etat, partenaires locaux) s'engagent à mener des actions pour le territoire sur 15 ans.

La Charte comporte des plans d'actions sur tous les sujets du Parc (éducation au territoire, biodiversité, agriculture, énergie, paysage, urbanisme, patrimoine culturel, forêt, tourisme et activités de pleine nature, etc.).

Pour en savoir plus :

<https://www.parc-prealpesdazur.fr/>

<https://www.parc-prealpesdazur.fr/ressource-documentaire/charte-du-parc/>

La Charte actuelle (2012-2027) est en cours de révision depuis 2023 et les actions suivantes de la procédure ont déjà été réalisées :

- Evaluation concertée de la Charte 2012-2027
- Actualisation du diagnostic de territoire
- Concertations sur le futur projet de territoire
- Rédaction du projet de Charte 2027-2042

En février 2026, le Comité Syndical du Parc devrait valider le projet de Charte qui sera alors transmis aux autorités compétentes. Une nouvelle phase du projet s'amorcera.

Il s'agira pour le Parc d'organiser et d'animer la visite des rapporteurs du Conseil national de la protection de la nature (CNPN) et de la Fédération des parcs naturels régionaux (FPNR), de prendre, au fur et à mesure en compte les avis sur le projet des différentes autorités et de poursuivre la suite du processus de révision de la charte.

Missions principales

Avec l'appui de l'équipe de Direction et en transversalité avec l'équipe du Parc et les partenaires de la Charte du Parc ;

- Animation du dispositif de renouvellement de la Charte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur ;
- Animation du Conseil scientifique et prospectif du Parc.

Activités

- Planifier le travail à réaliser et préciser le retroplanning détaillé pour mener à bien le processus de révision de la charte, en lien avec les référents Région et DREAL ;
- Organiser le travail en mode projet en lien étroit avec la direction pour adapter les plans de charge de l'ensemble de l'équipe ;

- Animer des réunions de travail et de concertation avec des élus, agents techniques, partenaires, en lien avec le renouvellement de la Charte ;
- Organiser des évènements liés au calendrier de renouvellement de la charte, notamment la visite des rapporteurs de la CNPN entre juin et juillet 2026 et l'audition en CNPN de septembre 2026 ;
- Piloter la rédaction de la Charte et autres documents liés, ainsi que la mise en forme des documents graphiques ;
- Animer les Comités technique et de pilotage de la Charte ;
- Participer aux relations avec le Conseil de développement liées au renouvellement de la Charte ;
- Participer à l'animation du Conseil scientifique, organiser les réunions du CSP, la rencontre annuelle du CSP, organiser des évènements publics, entretenir des relations entre le Parc et les réseaux de recherche, animer ou participer aux échanges entre le Parc et le monde de la recherche ;
- Ecrire des cahiers des charges en fonction des études et autres prestations, suivre ces études ;
- Participer aux manifestations de rencontres et d'échanges (colloques, séminaires, etc.) relevant de ses missions, en particulier pour l'animation du CSP ;
- Participer à l'organisation de la fête annuelle du Parc ;
- Participer au fonctionnement interne de l'équipe du parc et aux tâches collectives.

Compétences requises

- **Connaissances :**
 - Connaissances techniques dans les domaines du développement local ;
 - Connaissance des techniques d'animations et d'accompagnement de projets collectifs et concertés ;
 - Connaissance des textes législatifs et de la réglementation dans ses domaines de compétence ;
 - Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'environnement institutionnel et des acteurs publics (Etat, collectivités locales) ;
 - Connaissance des enjeux, du fonctionnement et de l'organisation d'un PNR.
- **Savoir-faire techniques et relationnels :**
 - Capacité à faire émerger des idées innovantes ;
 - Capacité à animer une équipe projet ;
 - Maîtrise des outils bureautiques ;
 - Connaissance des outils de cartographie information, gestion de bases de données ;
 - Techniques d'animation de réunion, prise de parole en public ;
 - Bonne expression écrite et orale.
- **Qualités et aptitudes :**
 - Force de proposition ;
 - Autonomie et rigueur dans l'organisation du travail ;
 - aisance relationnelle et bonne aptitude à la négociation, mobilisation de collectifs ;
 - Rigueur scientifique, capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
 - Innovation ;
 - Diplomatie ;
 - Travail en équipe et en réseau ;
 - Aptitude à l'animation de réunion et de groupes ;
 - Capacité à mener de fronts plusieurs projets ;
 - Polyvalence et pluridisciplinarité ;
 - Disponibilité, souplesse dans les horaires de travail (possibilité de réunions les soirs et les week-ends),

Autonomie et responsabilité

Sous l'autorité hiérarchique de la directrice du Parc, le chargé de projet développe progressivement son autonomie pour la mise en œuvre de ses missions.

Il est amené à encadrer des stagiaires ou saisonniers dans sa mission.

Le travail auprès d'élus, de professionnels et d'habitants ou des actions spécifiques peuvent amener l'agent à travailler ponctuellement le soir ou les week-ends.

Conditions statutaires

- Ingénieur territorial contractuel – Accroissement Temporaire d’Activité
- Temps de travail : temps complet sur la base de 35h/semaine (1607h). Déplacements et réunions possibles le week-end et en soirée selon les besoins de la mission.
- Lieu de travail : 1, avenue François Goby- 06460 Saint-Vallier-de-Thiey
- Rémunération : selon grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale -Ingénieur territorial (Catégorie A) et selon expérience.
- Avantages : tickets restaurant
- Type de poste : contrat à durée déterminée : date début **1^{er} mars 2026** pour une durée de 3.5 mois
- Ce contrat pourra faire l'objet d'une continuité dans le cadre d'un contrat de projet d'une durée d'un an.

Formation – diplômes requis

Expérience professionnelle : 3 ans minimum souhaitée dans le cadre de politique publique territorialisée

Niveau d'étude : Bac +5 minimum ou expérience significative

PERMIS B indispensable. Le PNR met à disposition des véhicules de service pour les missions de l'agent.

CANDIDATURE :

Lettre de motivation et CV adressés par mail uniquement à l'adresse : recrutement@pnr-prealpesdazur.fr au plus tard le 25 janvier 2026 à minuit avec en objet la mention «Chargé de projet Révision Charte»

Pour les candidats retenus, un jury de recrutement aura lieu le 5 février 2026 (matin).